

Lutte contre le réchauffement climatique : BNP Paribas Cardif adhère à **l'initiative** collaborative Climate Action 100+

L'assureur BNP Paribas Cardif, qui a rejoint en septembre 2021 **l'Alliance** Net-Zero Asset Owner, renforce sa contribution **en faveur du climat en s'engageant aux côtés de** Climate Action 100+.



« Nous sommes fiers de rejoindre l'initiative collaborative Climate Action 100+. En tant qu'investisseur de long terme, nous nous devons d'accélérer nos actions en faveur du climat et de poursuivre activement notre stratégie d'investissement responsable », déclare **Pauline Leclerc-Glorieux, Directrice générale de BNP Paribas Cardif et membre du Comité Exécutif de BNP Paribas.**

BNP Paribas Cardif rejoint les signataires de **Climate Action 100+**, qui se mobilisent collectivement afin d'inciter les plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

La coalition Climate Action 100+ favorise **un dialogue avec les entreprises** concernées pour atteindre trois objectifs :

- **Mettre en place un cadre de gouvernance** définissant les engagements des conseils d'administration en matière de prise en compte des risques liés au changement climatique,
- **Fixer des objectifs de réduction des émissions** compatibles avec l'Accord de Paris,
- **Publier des informations** conformes aux recommandations du Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (TCFD¹).

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du Groupe BNP Paribas en faveur du climat et la **démarche responsable de BNP Paribas Cardif**. Engagé de longue date dans un dialogue avec les entreprises dont il est actionnaire, l'assureur souhaite les inciter à renforcer l'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans leur stratégie.

BNP Paribas Cardif, signataire de plusieurs accords déterminants

En rejoignant Climate Action 100+, aux côtés d'autres investisseurs tels que BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Cardif réaffirme ses convictions en faveur du climat. L'assureur, qui applique une gestion responsable et durable de son fonds général, est également **signataire de plusieurs accords d'envergure mondiale** :

- Les **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)**, association indépendante soutenue par les Nations Unies et dont l'objectif est de développer une structure commune d'intégration des thématiques ESG,
- Le **Montreal Carbon Pledge**, démarche qui vise à sensibiliser les investisseurs à la question du réchauffement climatique.

- L'**Alliance Net-Zero Asset Owner**, initiative soutenue par les Nations Unies qui rassemble des assureurs internationaux et des fonds de pension s'engageant sur la transition de leur portefeuille d'investissements vers la neutralité carbone d'ici 2050.



« Depuis plus *d'une dizaine d'années*, nous avons entrepris un dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous sommes convaincus que ces échanges jouent un rôle majeur dans la nécessaire transition vers une économie durable et respectueuse de l'environnement », indique **Olivier Héreil, Directeur général adjoint, Gestion d'actifs de BNP Paribas Cardif.**

BNP Paribas Cardif, investisseur à impact

Investisseur de long terme, BNP Paribas Cardif entend concilier gestion performante et impact positif sur la société et l'environnement. Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable, du Montreal Carbon Pledge, de l'Alliance Net-Zero Asset Owner et du Climate Action 100+, l'assureur a dès 2008 adopté une approche de gestion responsable et durable de son fonds général et renforcé cette stratégie au fil du temps pour intégrer les enjeux climatiques à sa politique d'investissement responsable. Ainsi, 100 % des actifs du fonds général détenus en direct font l'objet d'un filtre ESG. BNP Paribas Cardif a également pris l'engagement d'augmenter ses investissements à impact positif : 1,2Md€ d'investissements ont déjà été réalisés en 2020 sur les 5Md€ à investir d'ici fin 2024 pour atteindre l'objectif de 11,5Md€ à cette date.

Cet engagement de BNP Paribas Cardif rejoint celui de ses assurés, dont l'appétence pour l'ISR ne cesse de se renforcer : à fin 2020 en France, sur 42,6 Md€ d'unités de compte, près d'un quart sont investies sur des supports labellisés (10,5 Md€).

La stratégie RSE de BNP Paribas Cardif et les éléments relatifs au [reporting de l'article 173 \(Loi Transition Énergétique et Croissance Verte\)](#) sont disponibles sur le site bnpparibascardif.com.

A propos de BNP Paribas Cardif

Leader mondial des partenariats en bancassurance² et en assurance emprunteur³, BNP Paribas Cardif joue un rôle clé dans la vie quotidienne de ses clients assurés en leur proposant des produits et services qui leur permettent de réaliser leurs projets, tout en se prémunissant contre les aléas de la vie. Acteur engagé, BNP Paribas Cardif souhaite avoir un impact positif sur la société et rendre l'assurance plus accessible. Dans un monde profondément modifié par l'émergence de nouveaux usages et modes de vie, l'entreprise, filiale de BNP Paribas, s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. Elle co-crée ses offres avec plus de 500 partenaires distributeurs dans des secteurs variés (banques et institutions financières, acteurs de l'automobile, de la grande distribution, des télécommunications, fournisseurs d'énergie...) ainsi qu'avec des Conseillers en Gestion de Patrimoine et courtiers qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients. Présent dans 33 pays avec des positions fortes dans trois zones (Europe, Asie et Amérique latine), BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes et un acteur majeur du financement de l'économie. Près de 8 000 collaborateurs dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 24,8 Md€ en 2020. Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur [@bnpp_cardif](#)

Contacts presse

Valérie Oberlin – 07 60 13 49 12 – valerie.oberlin@bnpparibas.com
Laure Berkovits – 06 99 31 36 92 – laure.berkovits@bnpparibas.com

Marion Saraf – 06 80 93 40 40 – marion.saraf@bnpparibas.com
Sophie Le Blévec – 06 65 88 38 39 – sophie.s.leblevec@bnpparibas.com

¹ En 2015, lors de la COP21, le Conseil de stabilité financière du G20 a créé la « Task Force on Climate-Related Financial Disclosures » en lui donnant pour mission de définir des recommandations concernant la transparence financière des entreprises en matière de climat.

² Source : Finaccord - 2018

³ Source : Finaccord - 2020